



## Attestation du logeur (en cas de colocation ou sous-location)

Vu l'article 8 du Code civil suisse ;  
Vu les art.7 let. 1 et 13 al. 1 let. de la loi sur le contrôle des habitants

**Je soussigné/e** (locataire principale - titulaire du contrat de bail - propriétaire du logement)

Nom : ..... Prénom : .....  
Né/e le : ..... Téléphone : .....  
Domicilié/e à : .....

**confirme que M. / Mme**

Nom : ..... Prénom : .....  
Né/e le : ..... Téléphone : .....

loge, dès le ....., en qualité de :

colocataire       concubin/e       sous-locataire       .....

à l'adresse ci-dessous :

.....

- Pour une durée déterminée, soit jusqu'au : .....
- Provisoirement mais pour une durée maximale de 4 mois.
- De façon permanente, pour une durée indéterminée.

Nous confirmons que le courrier envoyé à cette adresse ne sera pas retourné aux expéditeurs (avertir la poste et apposer le nom du/de la colocataire, sous-locataire ou concubin(e) sur la boîte aux lettres.) Nous nous engageons à annoncer au contrôle des habitants de toute modification d'adresse dans les plus brefs délais.

Par la présente nous sommes informés :

- Qu'en cas d'aide sociale cette colocation / sous-location / prise de domicile doit être annoncée immédiatement à ce service car cela influence le calcul des prestations.
- Que la colocation / sous-location / prise de domicile doit être annoncée au bailleur (propriétaire ou régie), conformément à l'art. 262 du Code des obligations.

Signature du propriétaire ou  
locataire principal/bailleur

.....

Signature du colocataire

.....

Fait à ....., le .....

**Annexe** : copie de la pièce d'identité du bailleur